

Créteil, le 9 mars 2026

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

**Procès-verbal**

**Conseil de l'UFR de Santé du 22 janvier 2026**

**Membres présents :** Vincent AUDARD, Françoise BOTTEREL, Armand MEKONTSO DESSAP, Charles-Henri FLOUZAT LACHANIETTE, Carole HENIQUE GRECIET, Sophie LANONE, Pierre WOLKENSTEIN, Nicolas LELLOUCHE, Oriane WAGNER BALLON, Caroline BARAU, Charles LAIDI, Marine LUNVEN, Anais PUJALS, Frédéric SCHLEMMER, Emmanuelle LORISSON, Aurélie SITTER, Martine GARRIGOU, Marion COURTIN, Cynthia ENGELS, Laurence LENOIRE-LABREVOIS, Rémy NGUYEN, Allan THIOLAT, Matthias HUE, Naomi PLET, Audrey MAKANGU, Mathieu LEJEUNE, Louise LOPEZ—BASEILHAC

**Membres représentés :** Marie LAURENT, Frédéric RELAIX, Florence CANOUI-POITRINE, Giuliana AMADDEO, Sylvie HAULON, Marie LAURENT, Muriel FORT, Benoît SCHLEMMER, Léna STASIAK, Cédric SUBRAMANIAN

**Membres absents excusés :** Thierry HEBBRECH, Sylvain DIAMANTIS, Claude LACHENY,

**Membres absents :** David SIBON,

## Table des matières

	Points	Page
I.	<b>Approbation</b> du PV du 12 décembre 2024- <i>Vote</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>	
II.	<b>Point d'actualité-</b> <i>Information</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>	
III.	<b>Point travaux -</b> <i>Information</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>	
IV.	<b>Point Journée Portes Ouvertes (JPO) -</b> <i>Information</i> <b>Rapporteurs : Françoise BOTTEREL et Pauline ETIENNE JEANNETTE</b>	
V.	<b>Rencontre Sciences Humaines et Santé -</b> <i>Information</i> <b>Rapporteur : Martin DUMONT</b>	
VI.	<b>Pédagogie :</b>  1) <b>Proposition du Directeur et du Directeur adjoint du DUERMG -</b> <i>Vote</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>  2) <b>Proposition du Directeur du DUFPS -</b> <i>Vote</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>  3) <b>Engagement stages hospitaliers -</b> <i>Information</i> <b>Rapporteur : Françoise BOTTEREL</b>  4) <b>Mise en place et composition type d'un conseil de perfectionnement -</b> <i>Vote</i> <b>Rapporteurs : Françoise BOTTEREL et Malika DERRAS</b>  5) <b>Entraînement aux ECOS -</b> <i>Information</i> <b>Rapporteurs : Ségolène GENDREAU et Guillaume CARTEAUX</b>	
VII.	<b>Département Formation Continue :</b> 6) <b>Créations et renouvellements CU/DU/DIU -</b> <i>Vote</i> <b>Rapporteurs : Clotilde BOYER et Pascal ANDUJAR</b>	
VIII.	<b>Gestion des emplois Hospitalo-Universitaires :</b>  7) <b>Point RGE 2026 -</b> <i>Information</i> <b>Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN</b>	
IX.	<b>Questions diverses</b>	

### **1) Approbation du PV 18 décembre 2025 – Vote**

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 18 décembre 2025 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

### **2) Point d'actualité - Information**

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le Doyen indique que l'année 2026 sera probablement une année électorale pour le Conseil de gestion. Il précise que certains collègues récemment promus professeurs des universités figurent encore dans le collège des professeurs des universités (collège B). Cette situation est normale dans l'attente de la publication de l'arrêté ministériel officialisant leur promotion. Une fois cet arrêté publié, les intéressés cesseront automatiquement d'être membres du Conseil de gestion.

Il en résultera la nécessité d'organiser des élections partielles afin de renouveler les sièges concernés au sein du collège B. Le Doyen indique être dans l'attente des décisions de la Direction générale des ressources humaines à ce sujet.

Il rappelle également que des élections auront lieu prochainement au sein des conseils centraux de l'UPEC.

Enfin, le Doyen attire l'attention des membres sur certaines évolutions du contexte international susceptibles d'avoir un impact sur les mobilités académiques vers les États-Unis. Il mentionne notamment des modifications récentes concernant le formulaire ESTA, incluant la déclaration des réseaux sociaux utilisés par les voyageurs, ainsi que la possibilité de contrôle des appareils électroniques à l'entrée sur le territoire. Il indique que ces éléments suscitent des interrogations parmi les collègues envisageant des déplacements aux États-Unis.

### **3) Point travaux - Information**

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le Doyen évoque ensuite les perspectives pour l'année 2026, notamment la finalisation de la réflexion engagée autour de la faculté, avec un objectif de réouverture complète à la rentrée 2026. Il indique également qu'un nouveau travail patrimonial est envisagé : le remplacement d'un bâtiment modulaire par une construction pérenne, destinée à accueillir des activités pédagogiques et des projets d'innovation (comme la simulation par exemple).

Le Doyen signale également la présence de pigeons dans le hall du bâtiment, situation qui nécessite une intervention rapide afin d'éviter toute dégradation des installations et des problèmes sanitaires. Il rappelle par ailleurs que certaines démarches administratives, notamment la tenue des commissions de sécurité, dépendent du calendrier des élections municipales, les élus municipaux participant à ces commissions. La prochaine commission pourrait ainsi se tenir au mois de mai ou de juin. L'objectif est d'obtenir les autorisations nécessaires pour permettre une remise en fonctionnement complète de la faculté à la rentrée universitaire de septembre 2026.

Le Doyen évoque également la question de l'utilisation de la salle du Conseil de gestion pour l'organisation de soutenances de thèse. Il précise que cela n'est actuellement pas possible, non pas en raison de la nature de la salle, mais parce que l'étage concerné n'est pas ouvert au public. Toute ouverture exceptionnelle nécessite une dérogation accordée par la présidence de l'université, notamment pour des événements spécifiques. En l'absence d'autorisation permanente, l'organisation régulière de soutenances dans cette salle présenterait des risques juridiques en cas d'incident.

#### **4) Point Journée Portes Ouvertes (JPO) - Information**

**Rapporteurs : Françoise BOTTEREL et Pauline ETIENNE-JEANNETTE**

Le Doyen introduit le point journée Portes Ouvertes en expliquant que bon nombre des étudiants néo bacheliers sont intéressés aux études avec voie d'accès à la médecine et souhaite des informations sur les accès aux filières MMOP.

Françoise BOTTEREL, présente le point JPO, cette journée portes ouvertes aura lieu à nouveau dans les modulaires du fait des travaux encore inachevés dans le bâtiment principal. Les conférences se feront cependant dans les amphithéâtres.

Elle indique qu'un point information sera présent sur le parvis avec 3 personnels mobilisés, ce qui permettra d'orienter les visiteurs vers les stands de présentation en fonction des besoins.

L'objectif étant cette année, d'orienter les visiteurs sur les stands pour des informations personnalisées en fonction des cas.

Grande nouveauté de cette année, la Direction de la communication a mis en place un système d'inscription non obligatoire qui permet d'obtenir un QR code qui sera scanné aux abords de la faculté et à l'entrée des conférences.

Elle précise qu'il y aura également un système de comptage mis en place.

#### **5) Rencontre Sciences Humaines et Santé - Information**

**Rapporteur : Martin DUMONT**

Martin Dumont présente une conférence organisée au campus centre de l'Université Paris-Est Créteil, intitulée « Petite ou grande cause ? La santé mentale », qui se tiendra le 29 janvier 2026 dans l'amphithéâtre de la MSE.

Cette rencontre a pris la forme d'une table ronde visant à favoriser un dialogue entre les disciplines médicales et les sciences humaines autour des enjeux contemporains de la santé mentale. Plusieurs spécialistes sont intervenus dans ce cadre, notamment Angèle Consoli, Bruno Falissard et Antoine Pelissolo, avec des contributions et discussions assurées par Élodie Boublil, Caroline Ollivier-Yaniv et David Simard.

L'objectif de cette rencontre était d'aborder la question de la santé mentale sous un angle interdisciplinaire, en confrontant les approches médicales, sociales et scientifiques afin d'éclairer les enjeux actuels de ce thème de santé publique.

#### **6) Pédagogie**

- **Proposition du Directeur et du Directeur adjoint du DUERMG - Vote**

**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le Doyen présente les modalités d'organisation des scrutins relatifs à l'élection du Directeur et du Directeur adjoint du DUERMG

Il précise que le vote se déroule à l'aide de l'outil électronique ANGAGE, garantissant la sécurité, l'unicité et le secret du vote.

Chaque élu dispose d'un boîtier de vote, le cas échéant en nombre correspondant aux procurations détenues. Les administrateurs du scrutin n'ont pas accès aux votes individuels, ceux-ci étant anonymes.

Les modalités pratiques du vote sont rappelées, notamment l'utilisation des touches dédiées du boîtier permettant l'expression du choix (pour, contre ou vote blanc).

Monsieur le Doyen présente la candidature du Pr. Vincent RENARD en tant que Directeur du DUERMG et du Pr. Laurence COMPAGNON en tant que Directrice Adjointe

Le vote est ensuite ouvert selon les modalités décrites ci-dessus.

Vincent RENARD est élu Directeur du DUERMG à la majorité des voix de ce conseil (28 voix pour, 2 abstentions, 1 contre).

Laurence COMPAGNON est élue Directrice Adjointe du DUERMG à la majorité des voix de ce conseil (28 voix pour, 2 abstentions, 1 contre).

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

- **Proposition du Directeur du DUFPS - Vote**  
**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le Doyen présente les modalités d'organisation des scrutins relatifs à l'élection du Directeur du DUFPS

Il précise que le vote se déroule à l'aide de l'outil électronique ANGAGE, garantissant la sécurité, l'unicité et le secret du vote.

Chaque élu dispose d'un boîtier de vote, le cas échéant en nombre correspondant aux procurations détenues. Les administrateurs du scrutin n'ont pas accès aux votes individuels, ceux-ci étant anonymes.

Les modalités pratiques du vote sont rappelées, notamment l'utilisation des touches dédiées du boîtier permettant l'expression du choix (pour, contre ou vote blanc).

Monsieur le Doyen présente la candidature du Dr. Caroline BARAU en tant que Directrice du DUFPS.

Le vote est ensuite ouvert selon les modalités décrites ci-dessus.

Caroline BARAU est élue Directrice du DUERMG à la majorité des voix de ce conseil (30 voix pour, 2 abstentions, 0 contre)

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

- **Engagement stages hospitaliers - Information**  
**Rapporteur : Françoise BOTTEREL**

Françoise BOTTEREL, vice-doyenne en charge des stages hospitaliers des externes en médecine, présente les principes encadrant l'engagement des étudiants lors de leurs stages hospitaliers.

Elle rappelle que le stage constitue un temps obligatoire de formation pratique encadrée, reposant sur un équilibre entre droits et devoirs, impliquant à la fois l'étudiant et le service hospitalier d'accueil. Ce cadre s'appuie notamment sur les textes réglementaires en vigueur ainsi que sur la charte des stages et des gardes de la Faculté de Santé de Créteil.

Les externes sont tenus à des obligations d'assiduité, de ponctualité et d'implication dans le service, au respect des règles de fonctionnement de l'établissement, du secret professionnel et d'un comportement professionnel adapté. Les actes réalisés doivent l'être sous supervision, et la validation du stage repose notamment sur la présence effective de l'étudiant.

De leur côté, les services hospitaliers accueillant des externes doivent assurer un encadrement pédagogique effectif, désigner un référent, adapter les missions au niveau de formation des étudiants et garantir un environnement de travail respectueux et sécurisé. Ils participent également à l'évaluation des stages. Enfin, en cas de difficulté rencontrée durant le stage, il est recommandé

de privilégier le dialogue avec l'encadrant ou le chef de service. Les responsables pédagogiques, la vice-doyenne en charge des stages ainsi que les services de scolarité de la faculté peuvent également être saisis. La faculté demeure l'interlocuteur institutionnel de l'externe.

- **Mise en place et composition type d'un conseil de perfectionnement -**  
*Vote*

**Rapporteur : Françoise BOTTEREL**

Françoise BOTTEREL, accompagnée de Malika Derras, présente le cadre et les objectifs des conseils de perfectionnement au sein de la Faculté de Santé de Créteil.

Elles rappellent que ces conseils constituent un dispositif prévu par le cadre réglementaire national de l'enseignement supérieur et participent à la politique d'amélioration continue des formations. Ils contribuent notamment au pilotage pédagogique, à la démarche qualité et à l'évaluation interne des formations.

Les conseils de perfectionnement réunissent différents acteurs impliqués dans les formations : enseignants, étudiants, personnels administratifs et représentants du monde socio-professionnel, afin de favoriser une approche participative et d'assurer l'adéquation des formations avec les besoins académiques et professionnels. Leur mission principale est d'éclairer les décisions du Conseil de gestion sans s'y substituer. Ils formulent des propositions d'amélioration des cursus, alimentent la réflexion sur l'offre de formation et assurent une veille sur l'évolution des besoins aux niveaux local, régional et national. Enfin, la présentation précise les principes de composition et de fonctionnement de ces conseils, dont la taille doit être comprise entre 8 et 20 membres et inclure une représentation équilibrée des enseignants, des étudiants et des partenaires socio-économiques.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

- **Entraînement aux ECOS - Information**

**Rapporteurs : Ségolène GENDREAU et Guillaume CARTEAUX**

Guillaume CARTEAUX et Ségolène GENDREAU présentent l'organisation de la formation aux ECOS procéduraux dans le cadre des EDN 2025, ainsi que la structuration progressive des apprentissages pratiques au sein du cursus médical.

Ils rappellent que les ECOS comprennent 100 procédures, réparties autour de 9 grands matériels communs aux universités, afin d'assurer une cohérence nationale.

Une liste de stations potentielles a été présentée, incluant par exemple : administration d'un vaccin, sutures cutanées, pose de sonde gastrique, réalisation d'une bandelette urinaire, massage cardiaque externe, toucher rectal, etc.

La formation repose sur trois volets ( avec mise se à disposition de contenus via Cristolink) :

- Formation théorique
- Formation par la simulation
- Formation pratique

Les étudiants bénéficient d'ateliers sur mannequins, répartis selon les années et les unités d'enseignements. Les étudiants réalisent également des ECOS formatifs en situation clinique.

Des ateliers sont organisés à différents moments de l'année (novembre, janvier, juin), selon les promotions :

- Ateliers de communication et d'auscultation (DFGSM2).
- Préparation à l'externat (DFGSM3).
- Perfectionnement ECOS (DFASM3).

Guillaume CARTEAUX et Ségolène GENDREAU soulignent également l'importance de la standardisation nationale et de la montée en compétence progressive des étudiants en médecine.

**7) Créations et renouvellements CU/DU/DIU - Vote**  
**Rapporteurs : Clotilde BOYER et Pascal ANDUJAR**

Clotilde Boyer présente les demandes de renouvellements des DU.

Les DU suivants sont renouvelés sans modifications :

- Le DIU Sommeil et sa pathologie des Dr Ala COVALI et Dr Annie TANGTAKOUN
- Le DU TRASFUSION SANGUINE du Pr France PIRENNE

Il y a également 3 demandes de renouvellements avec modifications :

- Le DIU de Régulation médicale dans un centre de réception et de régulation des appels (CRRA) des Pr LECARPENTIER et Pr HEIDET

Les modifications sont : la suppression de l'épreuve écrite avec un examen exclusivement oral (mise en situation pratique / simulation de prise d'appel). Ajout d'un TD et une augmentation de la durée de formation (104h dorénavant)

L'alignement tarifaire avec les autres universités partenaires est demandé :

**Tarif FC Entreprise : 1 800€**

**Tarif FC en Autofinancement : 1 400 €**

**Tarif FI : 500€**

**Et 254€ Frais inscription UPEC**

- Le DU Immuno-Hématologie et Médecine Interne du Pr. Marc MICHEL

Le DU prévoit l'intégration d'une journée obligatoire en présentiel avec études de cas cliniques interactifs modérées par 3 enseignants PU-PH à la fin de la période d'enseignement.

Les étudiants qui présentent un cas clinique sont évalués sur le niveau de leur présentation (note/20) et cette note leur vaut comme un mémoire de DU. Ajustement tarif FC :

**Entreprise : 1100€**

**Autofinancement : 680 €**

**Et 254€ Frais inscription UPEC**

- Le DIU Immuno-hématologie pédiatrique du Pr Corinne PONDARRE

Les modifications sont : Augmentation volume horaire +11h

Mutualisation d'un module avec un module du DIU de rhumatologie pédiatrique : Volume horaire=11.5 heures (réalisé par Université de Lyon) et ajustement des tarifs :

**Entreprise : 1 700€**

**Autofinancement : 1 400€**

**FI : 850€**

**Et +254€ Frais inscription UPEC**

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

**8) Point RGE 2026 – Information**  
**Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN**

Le Doyen a présenté l'ensemble du calendrier et des choix stratégiques arrêtés pour la révision des effectifs 2026 (RGE) :

- Octobre 2024 : lancement de la prospective.
- Avril-mai 2025 : travaux GPHU.
- 25 juillet 2025 : circulaire MESRE encadrant l'organisation de la RGE 2026.
- 8 septembre 2025 : complément GPHU.
- 25 septembre 2025 : vote de la RGE 2026 en conseil de gestion plénier.
- 30 septembre – 10 novembre 2025 : réunions RGE avec les doyens, sans validation MESRE à ce stade.
- Juin 2026 : auditions CNU.
- Juillet 2026 : publication des résultats.
- 1<sup>er</sup> septembre 2026 : prise de poste des nouveaux nommés.

Le Doyen de la Faculté de Santé  
Pierre WOLKENSTEIN